



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 3533

Texte de la question

### MALAISE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Colette Langlade, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Mme Colette Langlade. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, il y a des chiffres dont vous vous réjouissez. Il y en a un que vous n'évoquez jamais, mais qui traduit bien le malaise dans l'éducation nationale : il s'agit du nombre de démissions d'enseignants. Elles sont parfois la conséquence d'un découragement de jeunes professeurs "au bout du rouleau". Ce sont de jeunes enseignants qui quittent l'éducation nationale, après n'y être parfois restés que quelques mois. Ils s'aperçoivent que ce métier, faute de moyens, de reconnaissance et de formation, est inaccessible pour eux. De plus, ces démissions sont le fruit d'un malaise présent dans toutes les strates de votre ministère.

Les élèves souffrent eux aussi. Je citerai un exemple : à Ribérac, en Dordogne, 450 collégiens n'auront pas accès à un CDI du fait de la suppression d'un poste de documentaliste. Ce cas n'est pas isolé, en dépit de la campagne de recrutement lancée par votre ministère et Pôle emploi. Trop de classes n'ont personne face à elles ou un enseignant trop peu préparé. Les médecins scolaires, eux aussi, ne sont plus en mesure d'accomplir leur mission, ô combien importante et pourtant si nécessaire, auprès des "ados" en errance scolaire. Je pourrais aussi évoquer l'enseignement professionnel que vous dénaturez. C'est l'exemple d'un baccalauréat professionnel créé l'année dernière qui sera supprimé l'année prochaine pour être remplacé par une formation en deux ans.

Les élèves en situation de handicap qui, faute d'assistants de vie scolaire, ne peuvent plus être accueillis, en dépit du nombre de postes précédemment cité par Mme Bachelot.

Face à ce constat alarmant, monsieur le ministre, quand allez-vous cesser de privilégier la logique comptable ? Quand allez-vous prendre conscience du mal-être dont souffrent tous les acteurs du monde de l'éducation ? Quand cessera cette casse du service public, de l'enseignement, pilier de notre modèle républicain ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Quel tableau dressez-vous là, madame la députée ! (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Je trouve qu'il est bien éloigné de la réalité, de l'engagement de nos professeurs au quotidien aux côtés de nos élèves. Madame la députée, vous oubliez de rappeler que l'éducation nationale demeure le premier recruteur de l'État...

M. Yves Durand. Ce n'est pas vrai ! Seize mille suppressions !

M. Luc Chatel, *ministre*. ...le premier recruteur "tout court" en France avec 17 000 personnes. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) C'est un signal fort que nous adressons à la jeunesse de notre pays, signal bien éloigné des discours que vous tenez et de la question que vous venez de poser.

Madame la députée, je conteste votre argument : il n'y a pas plus de démissions, aujourd'hui, dans l'éducation nationale qu'il y en avait notamment avant la mise en oeuvre de la mastérisation, année supplémentaire de formation, après la formation initiale. Nous travaillons à l'amélioration de cette formation. Une année de formation supplémentaire est un signal fort que nous adressons aux étudiants qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Considérer qu'ils doivent être mieux rémunérés est également un signe fort. Nous avons donc décidé d'augmenter de 10 % leur rémunération. Quel est le pays dans le monde qui a, aujourd'hui, augmenté de

10 % ses enseignants en début de carrière ? Il n'y en a pas deux ! Regardez autour de vous, madame la députée. En Grèce, le gouvernement licencie les fonctionnaires. En Espagne, il baisse autoritairement de 5 % la rémunération des professeurs tout en leur demandant de travailler deux heures de plus par semaine, sans rémunération complémentaire.

Plusieurs députés du groupe UMP. C'est incroyable !

M. Luc Chatel, *ministre*. Il y a des jours, madame la députée, où je me demande dans quel monde vous vivez ! (*Protestations sur les bancs du groupe SRC.*) Nous vivons, ici, en France. Nous avons décidé de faire de l'éducation une priorité, puisque, dans un contexte budgétaire contraint, son budget continue à augmenter : 21 % du budget de la nation est consacré à l'enseignement. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*) Nous faisons ce choix politique pour l'avenir de nos enfants ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Colette Langlade](#)

**Circonscription :** Dordogne (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 3533

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

## Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 6 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 octobre 2011